



DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 janvier 2024

DATE DE CONVOCATION
12 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **dix-huit janvier** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, M. Jean-Luc AUCLAIR ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE ([pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN ([suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND](#)), M. Martial MATHIRON ([pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN](#)), M. Paul MURANO ([pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA](#)), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA ([pouvoir à M. Paul MURANO](#)), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR](#)), M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir à Mme Marie-Paule FONTAINE](#)), M. Jean-Emmanuel ROLLIN ([pouvoir à M. Martial MATHIRON](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)), M. Bernard SOUBEYRAND ([suppléé par M. Patrice LIEBELIN](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MORELLE, 7^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI et à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

18/01/2024/02

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 30
VOTANTS : 34

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2023

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 21 décembre 2023 et demande aux membres du Conseil Communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière séance plénière en date du 21 décembre 2023.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 18 janvier 2024

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER